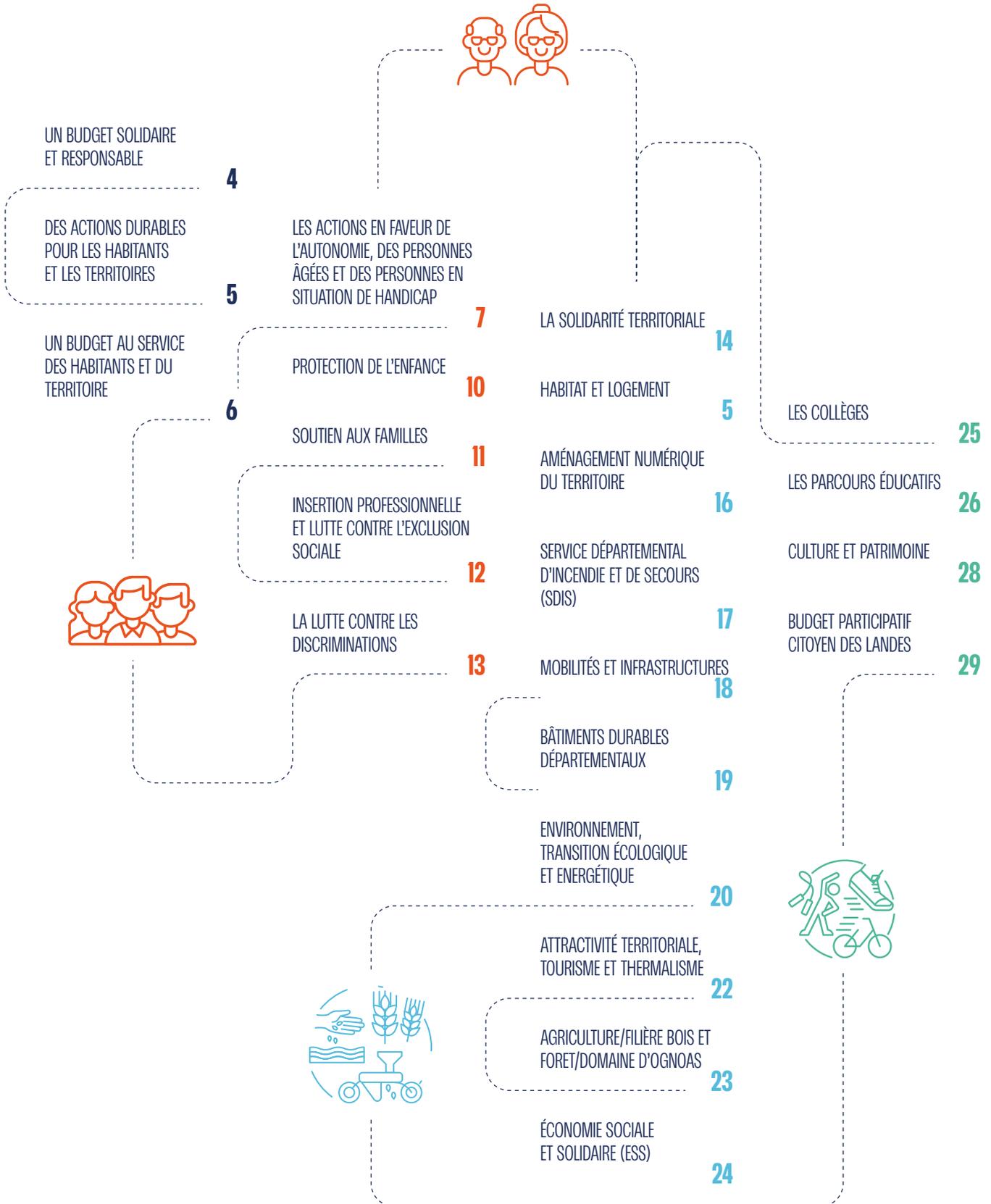


Dossier de presse

Budget primitif 2024

➔ Session des 28 et 29 mars 2024

Sommaire



Un budget solidaire et responsable

597 M€*

DONT 100 M€ D'INVESTISSEMENT
(SOIT 230 € PAR HABITANT, HORS DETTE)

DOTÉ D'UN BUDGET PRIMITIF DE 597 M€,
LE DÉPARTEMENT SE MOBILISE POUR FAIRE FACE
AUX URGENCES, RÉPONDRE AUX BESOINS DES LANDAISES
ET DES LANDAIS ET PRÉPARER L'AVENIR.

316 M€

53%

SOLIDARITÉS HUMAINES

- 35 % PERSONNES ÂGÉES
- 25 % ENFANCE ET FAMILLE
- 21 % INSERTION, LUTTE CONTRE L'EXCLUSION ET LES DISCRIMINATIONS
- 19 % PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



154 M€

26%

SOLIDARITÉS TERRITORIALES

- 47 % INFRASTRUCTURES MOBILITÉ ET RÉSEAUX
- 21 % DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE (Agriculture, Tourisme et Thermalisme, Attractivité, Développement local)
- 16 % SDIS ET SÉCURITÉ CIVILE
- 10 % ENVIRONNEMENT, TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE
- 6 % LOGEMENT

90 M€

15%

ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ

- 74 % ÉDUCATION, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
- 17 % CULTURE ET PATRIMOINE
- 7 % JEUNESSE ET SPORTS
- 2 % BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN DES LANDES



37 M€

6%

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Des actions durables pour les habitants et les territoires



100 M€

INVESTIR DANS LES COLLÈGES
(2021-2026)

12 M€
REVITALISER LES CENTRES-VILLES
ET CENTRES-BOURGS
(2021-2026)

21 M€
AMÉLIORER L'ACCÈS AU
LOGEMENT
(2021-2026)

6 M€
FAVORISER L'INSTALLATION
D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE
PROXIMITÉ ET DE PISCINES
(2024)



14 M€
PARTICIPER À LA
CONSTRUCTION/RÉNOVATION
DES EHPAD
(2021-2026)

5 M€
PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE
NATUREL – PLAGES ET RIVIÈRES
(2024)

Pour 100 €

↳ SOLIDARITÉS HUMAINES

- PERSONNES ÂGÉES ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP **29 €**
- ENFANCE ET FAMILLE **13 €**
- INSERTION ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION **11 €**

53€

↳ SOLIDARITÉS TERRITORIALES

- INFRASTRUCTURES MOBILITÉS RESEAUX **12 €**
- DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL **5 €**
- SDIS SÉCURITÉ CIVILE **4 €**
- ENVIRONNEMENT TRANSITION ÉCOLOGIQUE **4€**
- LOGEMENT **1€**

26€

↳ EDUCATION ET CITOYENNETÉ

- ÉDUCATION ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE **11 €**
- CULTURE ET PATRIMOINE **3 €**
- JEUNESSE ET SPORTS **1€**

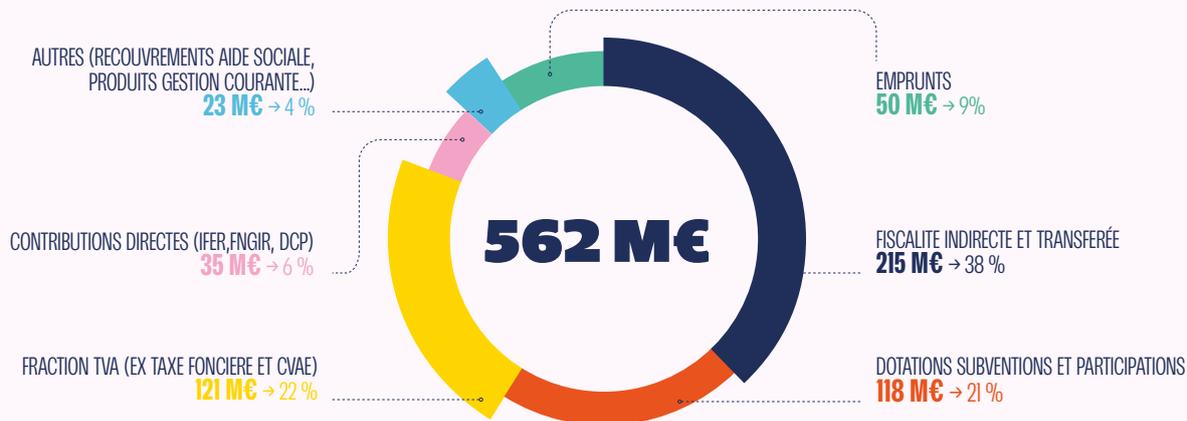
15€

↳ ADMINISTRATION

6€

Un budget au service des habitants et du territoire

Financement du budget



Les dépenses d'investissement (hors dette) par secteur



Interventions en faveur des partenaires



128,2 M€ C'EST L'ENCOURS DE LA DATE AU 1^{ER} JANVIER 2024 (148,2 M€ AU 1^{ER} JANVIER 2023). CELA REPRÉSENTE 295 € PAR HABITANT

Les actions en faveur de l'autonomie, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

Le Département s'engage aux côtés des seniors, des personnes en situation de handicap et de leurs familles, en renforçant la proximité et l'innovation de son accompagnement et de ses actions. Le nouveau Schéma départemental de l'autonomie 2024-2028 expose la stratégie de la collectivité pour les 5 prochaines années. Il s'agit de préserver le modèle landais tout en s'adaptant au nouveau contexte (difficultés financières des structures, vieillissement de la population, nouveaux besoins des personnes âgées, etc.). L'ambition porte sur le développement d'une approche domiciliaire et inclusive, tout en soutenant les établissements mais aussi sur la mise en place d'une gouvernance partagée au plus près des territoires et des usagers.

➤ ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

La démarche de concertation, d'étude et d'expérimentation enclenchée en 2023 avec les professionnels landais (individus et structures) se poursuit, tout en proposant des solutions concrètes comme le soutien du Département (0,4 M€) en faveur de l'apprentissage au sein des établissements et services. Est également poursuivie la négociation sur la création d'un Institut fédératif landais du travail social ; il sera chargé de travailler, tant sur le type et la localisation des formations dispensées, que sur les synergies locales à renforcer avec les employeurs des secteurs public et associatif dans le champ social et médico-social. L'objectif est d'aboutir à un accord avec la Région en 2024. Les crédits affectés sont de 1,2 M€, en hausse de 140% par rapport à 2023.



11 M€

POUR LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'AUTONOMIE

➤ VERS LES NOUVEAUX SERVICES AUTONOMIE À DOMICILE (SAD)

Au cours de ces deux prochaines années, le secteur du domicile se restructurera avec un rapprochement des services existants (SAAD, SSIAD et SPASAD) pour former une catégorie unique de services, les Services Autonomie à Domicile (SAD). Ils faciliteront la coordination et la création de passerelles entre les structures d'aide et de soins pour apporter une réponse plus complète aux besoins des usagers, améliorer la qualité de l'accompagnement et simplifier les démarches (interlocuteur unique).



94 M€

POUR LES ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES



55 M€

POUR LES ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



11 000

PERSONNES BÉNÉFICIENT DE L'APA À DOMICILE ET EN ÉTABLISSEMENT

89

PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS
PERÇOIVENT L'AIDE SOCIALE
POUR FINANCER L'AIDE-
MÉNAGÈRE OU L'AIDE SOCIALE À
L'HÉBERGEMENT

2,3 M€

AU TITRE DE L'AIDE À L'INVESTISSEMENT
DANS LES EHPAD – CONSTRUCTION ET
RÉNOVATION D'ÉTABLISSEMENTS



1 000

PLACES SERONT CRÉÉES EN
RÉSIDENTE AUTONOMIE

↳ SOUTIEN AUX PROJETS D'HABITAT À VISÉE INCLUSIVE

Un nombre croissant de personnes âgées et de personnes en situation de handicap souhaite pouvoir choisir un habitat proche des services, dans un environnement adapté et sécurisé, garantissant conjointement inclusion sociale et vie autonome. Le Département accompagne cette tendance via une aide à la vie partagée (AVP) octroyée aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées de plus de 65 ans. Bien qu'individuelle, l'AVP est versée aux porteurs de projet d'habitats inclusifs conventionnés avec le Département. 5 projets intégreront la programmation AVP dès 2024 et 6 autres en 2025. Le Département mobilise également des aides à l'investissement, dans les mêmes conditions que celles relatives au logement social. Le plan résidences autonomie initié en 2017 se poursuit (1,2 M€).

↳ DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES EHPAD

L'Assemblée départementale a voté en 2023 plusieurs décisions constitutives d'un plan de soutien aux EHPAD significatif et inédit. C'est ainsi qu'en complément du financement de 2 M € dédié au plan « Bien Vieillir dans les Landes » et du fonds « Energie Inflation » de 3 M €, une enveloppe supplémentaire de 2,5 M € a été votée en faveur des EHPAD. Soit au total 7,5 M €. Pour le financement en 2024 de l'ensemble des mesures du plan « Bien Vieillir dans les Landes » et le soutien aux EHPAD face à la crise, sont prévus 5 M€.



↳ Séance de ping-pong au
Village Landais Alzheimer
Henri Emmanuelli

↳ LE VILLAGE LANDAIS ALZHEIMER HENRI EMMANUELLI (VLA-HE)

L'expérimentation du VLA-HE, forte des premiers enseignements scientifiques très encourageants dévoilés le 11 décembre 2023 par l'INSERM, se poursuit en 2024. L'ouverture des différents lieux de l'établissement (médiathèque, brasserie) sur l'extérieur sera l'un des temps forts de l'année. Par ailleurs, le changement de statut du VLA-HE a été effectif le 1^{er} janvier 2024, avec la création en juin 2023 du Centre départemental d'action sociale des Landes (CDAS), établissement public administratif portant son autorisation médico-sociale. Le CDAS est également chargé de mener le projet dans toutes ses dimensions par la mise en œuvre de coopérations locales, nationales et internationales. Le Département, membre fondateur et majoritaire du CDAS, est le premier contributeur à son budget.



© S. Zamboni/Dpt40



Plus de **200 personnes** encadrées ou suivies par le Pôle Adultes départemental des Jardins de Nonères

➤ LE PÔLE ADULTES DÉPARTEMENTAL DES JARDINS DE NONÈRES

Le Pôle Adultes départemental des Jardins de Nonères regroupe depuis 2020 l'Entreprise Adaptée Départementale (EAD), l'Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT) de Nonères et le Service d'Accompagnement à la vie sociale (SAVS). Il est spécialisé dans l'accompagnement de personnes adultes en situation de handicap, en vue de favoriser leur inclusion professionnelle et sociale. La fluidification et la sécurisation des parcours des personnes qui le souhaitent vers le milieu ordinaire de travail est l'objectif majeur. Un nouveau bâtiment est en cours de construction à Mont-de-Marsan (lire page 19).

La création d'une activité de transformation de légumes bio à destination de la restauration collective et la création d'une plateforme de compostage avec collecte et traitement des biodéchets sont les projets phares de 2024. Il s'agit de proposer de nouveaux métiers aux usagers et d'adapter l'offre des Jardins de Nonères aux besoins émergents.



3 700

PARTICIPANTS AUX JOURNÉES HANDILANDES 2022, ACCOMPAGNÉES DE PLUS DE 200 BÉNÉVOLES, COORDINATEURS ET RESPONSABLES DE SECTEURS

➤ AUTISME : « CHACUN SA VIE, CHACUN SA RÉUSSITE »

Ce projet engagé depuis 2018, en lien étroit avec les professionnels médico-sociaux, les associations et familles concernées, les institutionnels et les scientifiques, est rentré dans une phase opérationnelle avec l'ouverture de 10 places pour jeunes adolescents et adultes avec autisme en SAMSAH (service d'accompagnement médico-social), à Mont-de-Marsan. 2024 marque également le lancement du programme architectural du campus qui proposera, à Mont-de-Marsan, des hébergements inclusifs. Parallèlement, le Département poursuit sa collaboration avec les collectivités et les associations pour développer, dans le département, des solutions d'habitat inclusif pour accueillir ces jeunes à leur sortie du dispositif, après 25 ans.

45 379

PERSONNES HANDICAPÉES ONT UN DROIT OUVERT AUPRÈS DE LA MLPH, SOIT 10,6 % DE LA POPULATION LANDAISE (31/12/23)

1842

BÉNÉFICIAIRES DE LA PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP (PCH)

1 214

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ACCUEILLIES ET/OU ACCOMPAGNÉES DANS LES 42 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES LANDAIS - foyer de vie ou foyer d'accueil médicalisé, foyer d'hébergement pour les travailleurs handicapés, ou encore services d'accompagnement.

➤ HANDILANDES SOUS LA BANNIÈRE « LANDES, TERRE DE JEUX 2024 »

Organisées tous les deux ans, les journées Handilandes 2024 se tiendront du 28 mai au 2 juin à Morcenx-la-Nouvelle, Soustons, Vieux-Boucau, Mugron et Mont-de-Marsan. Ces journées rassemblent, autour d'activités sportives et culturelles, les personnes en situation de handicap - déficients intellectuels, moteurs, visuels, auditifs ou atteints de handicaps psychiques -, leurs proches et les professionnels qui les accompagnent tout au long de l'année. L'organisation de ces journées, assurée par le Service Sport Intégration et Développement (SSID) du Département, s'appuie sur la participation et la collaboration de partenaires institutionnels, associatifs et sportifs landais et néo-aquitains.

Protection de l'enfance

L'année 2024 sera marquée par l'élaboration et la validation du Schéma de la protection de l'enfance qui déclinera les missions, les enjeux, les attentes et les objectifs en matière de politique publique de la protection de l'enfance pour les 5 années à venir (2024-2029). Ce schéma sera le fil conducteur des interventions du Département des Landes et de l'ensemble de ses partenaires.

↳ LE CDEF, UNE EXCEPTION DANS LE PAYSAGE DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS

Malgré une année particulièrement difficile en termes budgétaires, le Centre départemental de l'enfance et de la famille continue de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des services, en s'attachant à leurs spécificités et leurs diversités, en développant des mutualisations, en diversifiant l'offre de service et en favorisant l'attractivité des métiers. Pour rappel, cette structure multi-établissements -dont une partie relève financièrement de l'ARS Nouvelle-Aquitaine - accompagne plus de 1000 jeunes et emploie plus de 350 personnes. En 2024 est prévue l'ouverture d'une unité d'enseignement externalisée de l'Institut médico-éducatif, ainsi que la candidature de l'IME en tant qu'IME pilote hors les murs.

↳ PLACEMENT EN ÉTABLISSEMENT : 2 NOUVELLES STRUCTURES EN 2024

Début 2024, deux nouvelles structures de 8 places chacune ont ouvert pour accueillir des enfants nécessitant une prise en charge spécifique et complexe. Gérées par l'ALGEEI, elles sont situées à Grenade-sur-l'Adour. L'ensemble des établissements - Maisons d'enfants à caractère social, lieux de vie et accueils de jour - sont financés par le Conseil départemental au travers d'un prix de journée payé aux établissements ou d'une dotation globale.

↳ LE NOMBRE DE MINEURS NON ACCOMPAGNÉS EN CROISSANCE

Au 31 décembre 2023, 363 MNA (56 mises à l'abri, 161 mineurs confiés et 146 Contrats Jeunes Majeurs) étaient accueillis dans des MECS, des familles d'accueil, des foyers de jeunes travailleurs ou des familles de parrainage. Chaque année, l'arrivée croissante de MNA nécessite l'adaptation des prises en charge et la réorganisation de certaines missions de l'ASE, tant dans la première phase de mise à l'abri que dans la prise en charge de ceux reconnus mineurs et relevant de l'ASE. Un budget de 5,8 M€ est dédié à ces actions.



32

PLACES CRÉÉES AU DÉBUT DE L'ÉTÉ POUR DU PLACEMENT À DOMICILE D'ENFANTS. CEUX-CI RESTENT AU DOMICILE PARENTAL MAIS BÉNÉFICIENT D'UN SUIVI EXTERNALISÉ SOUTENU.



1

ÉQUIPE MOBILE D'APPUI POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS EN SITUATION DE HANDICAP VA ÊTRE MISE EN PLACE DANS LE DÉPARTEMENT, EN PARTENARIAT AVEC L'ÉTAT.



57 M€

C'EST LE BUDGET GLOBAL DÉDIÉ

748

INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES OUVERTES, SOIT **UNE HAUSSE DE 13,6 % PAR RAPPORT À 2022**



1 375

ENFANTS PRIS EN CHARGE HORS DE LEUR DOMICILE DANS LE CADRE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE (AU 31/12/23)

705

ENFANTS ACCUEILLIS PAR **302 ASSISTANTS FAMILIAUX EMPLOYÉS ET RÉMUNÉRÉS PAR LE DÉPARTEMENT**

Soutien aux familles

Le Département accompagne au quotidien les familles au travers de ses actions en faveur de la protection maternelle et infantile (PMI), l'aide sociale à l'enfance (ASE) ou encore de l'insertion sociale. Au travers des ses interventions, il accorde une attention particulière aux familles vulnérables et à la prévention précoce.

2 NOUVEAUX LIEUX DE CONSULTATION EN 2024

Les jeunes, les couples, les jeunes enfants et leurs parents peuvent bénéficier d'un accompagnement à travers des consultations médicales, des permanences et des visites à domicile, dans 17 sites répartis dans le département. En 2024, il est prévu de mettre en place des consultations à Villeneuve-de-Marsan et Peyrehorade.



5,3 M€

C'EST LE BUDGET GLOBAL 2024

1 867

ASSISTANTS MATERNELS
À DOMICILE
(DONT 95 ASSOCIATIONS)
- 6 428 PLACES

170

ASSISTANTS MATERNELS AU SEIN
DE 66 MAM - 664 PLACES
+ 22 MAM EN 2 ANS

75

EAJE - 1 717 PLACES
DONT 150 EN CRÈCHE FAMILIALE
ET 400 EN MICRO-CRÈCHE

3 M€

FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDES
FINANCIÈRES AUX FAMILLES

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE

Qu'ils soient assistants maternels à domicile ou en maison d'assistant maternel (MAM), exerçant en établissement d'accueil du jeune enfant, le Département accompagne financièrement et techniquement les structures, organise des séquences de formation ou de sensibilisation pour les professionnels. Une action de promotion du métier d'assistant maternel est engagée car leur nombre ne cesse de décroître. Ils représentent près de 80% de l'offre d'accueil dans les Landes.

DES AIDES FINANCIÈRES POUR LES FAMILLES LES PLUS DÉMUNIES

Le Département apporte une aide financière aux familles démunies via le Fonds départemental d'aides financières aux familles. Ces aides visent essentiellement les familles ou les individus les plus démunis ou en difficulté passagère, en particulier les familles monoparentales, et peuvent intervenir dans plusieurs domaines : le soutien à la parentalité, le logement (énergie, eau, télécommunications), les aides à la mobilité, les aides aux accidents de parcours, les aides individuelles dans le cadre du Pacte Territorial d'Insertion et les aides aux jeunes en difficulté.

Des rencontres parents-
enfants organisées dans
les Maisons landaises de
la solidarité



Insertion professionnelle et lutte contre l'exclusion sociale

Le Département est engagé dans plusieurs chantiers pour répondre au mieux aux besoins en matière d'insertion et consolider les actions existantes, en collaboration avec l'ensemble des acteurs et avec l'appui de programmes nationaux et européens. Il s'agit notamment de poursuivre le dispositif de plateformes d'orientation des bénéficiaires du RSA (diminution du délai entre entrée en droits et démarrage de l'accompagnement, amélioration des modalités d'orientation, actions de mise en relation avec les acteurs de l'offre dès l'orientation, etc.) et d'améliorer la coordination des différents dispositifs d'accompagnement.

➤ SOUTIEN AUX CONTRATS AIDÉS

Un budget d'1,4 M€ est destiné à aider la mise en œuvre de contrats Parcours emploi compétences (PEC) à hauteur de 105 personnes maximum, dont 60 spécifiquement affectées aux secteurs du grand âge et du soin ; à financer, dans le cadre de l'insertion par l'activité économique, des contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI).

➤ RÉSIDENCE HABITAT JEUNES (RHJ) ET FOYERS DES JEUNES TRAVAILLEURS (FJT)

Le Département soutient le fonctionnement de la RHJ à Dax, ainsi que des FJT à Mont-de-Marsan (FJT « Nelson Mandela ») et Tarnos (Association Habitat Jeunes Sud Aquitaine) à hauteur de 0,2 M€. Ces établissements, agréés pour une capacité totale de 300 places (67 à Dax, 55 à Mont-de-Marsan et 178 à Tarnos), accueillent des jeunes âgés de 16 à 25 ans, avec peu ou pas de ressources financières, personnelles ou familiales.



59 M€

C'EST LE BUDGET 2024



Plus de **58,6 %** des foyers BRSA sont constitués d'une personne seule et les foyers monoparentaux représentent 30,6 % des foyers totaux.



17,1 % ont moins de 30 ans et 30,3 % ont plus de 55 ans.

➤ CUMUL DU RSA AVEC LES EMPLOIS SAISONNIERS ET LES REMPLACEMENTS DANS LES MÉTIERS DU GRAND ÂGE ET DU SOIN

Depuis 2020, le Département rend possible le cumul d'un emploi avec le maintien du versement du RSA. Sont concernés les emplois saisonniers (secteur agricole et agroalimentaire, tourisme) ainsi que les contrats de remplacement des métiers du grand âge et du soin des secteurs public et associatif. 73 BRSA en ont profité l'an passé, parfois pour plusieurs contrats saisonniers différents, pour un total de 14 578 heures travaillées et près de 149 125 € de salaires neutralisés.

52 M€

(SOIT 88 % DU BUDGET GLOBAL) AFFECTÉ AU FINANCEMENT DU RSA

7 824

FOYERS BÉNÉFICIAIRES DU RSA DANS LES LANDES, CE QUI REPRÉSENTE 14 492 PERSONNES.

0,4 M€

POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE FINANCEMENT DES STRUCTURES ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE L'AIDE ALIMENTAIRE

79 164

HEURES DE TRAVAIL EN INSERTION (ENVIRON 52,5 ETP) VIA LE RECOURS À LA CLAUSE SOCIALE DANS LES MARCHÉS PUBLICS, GRÂCE À UN ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

La lutte contre les discriminations

L'action du Département prévoit à la fois de mettre en œuvre des dispositifs spécifiques de recours et d'accompagnement pour les publics victimes de discriminations et d'inégalités, mais également de s'assurer d'une égalité de traitement dans la mise en œuvre de ses politiques publiques.

➤ PRÉVENIR LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES ET PROTÉGER LES VICTIMES

Le Département a adopté le 16 février 2024 un nouveau plan stratégique 2024-2026 relatif à la promotion de l'égalité femmes-hommes, intitulé « Ambition X'elles ». Parmi les grands axes stratégiques retenus, la lutte contre les violences sexuelles, sexistes et domestiques occupe une place prépondérante. Il joue le rôle de copilote dans la définition et le portage des projets, celui de financeur et enfin un rôle opérationnel dans le repérage et l'accompagnement des victimes vers les dispositifs spécialisés, à l'appui de son maillage territorial.

➤ SENSIBILISER SUR LA THÉMATIQUE DES VIOLENCES SEXUELLES, SEXISTES ET DOMESTIQUES

Il s'agit d'intervenir auprès des jeunes dans les collèges, lycées et autres établissements pour les moins de 25 ans, les professionnels en contact avec les victimes de violences, les CCAS et CIAS ainsi que les élus locaux. Objectif ? Améliorer la prévention, le repérage et l'accompagnement.

➤ UNE STRUCTURE D'HÉBERGEMENT POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

La faisabilité de ce projet approuvé par l'Assemblée départementale en 2023, est en cours d'étude. Il s'agirait d'accueillir les femmes victimes de violences et éventuellement leurs enfants, soit dans un hébergement d'urgence, soit dans un logement adapté à une phase de reconstruction et de réinsertion sociale et économique. Avec un haut niveau d'accompagnement.

➤ DÉPLOYER LE KIT « PRÉCARITÉ MENSTRUELLE »

Il prévoit la mise à disposition dans les collèges de 2 distributeurs de serviettes jetables, 10 affiches d'information et 2 fois 2 heures de sensibilisation auprès d'un groupe de jeunes et adultes référents.



530 000 €

LE BUDGET CONSACRÉ À LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET À LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

© T. Toulemonde



25 novembre 2023 : une journée départementale à Tarnos sur les nouvelles violences faites aux femmes



25 novembre 2024
Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

205

PERSONNES ACCUEILLIES PAR LE SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'URGENCE (PORTÉ PAR L'ADAVEM-JP40) DONT 75 % SUR UNE SAISINE LIÉE À DES VIOLENCES CONJUGALES

906

VICTIMES ACCOMPAGNÉES PAR LE CIDFF EN 2023

1 951

SAISINES DES ISCG EN 2023

3 230

VICTIMES SUIVIES PAR L'ADAVEM-JP40 EN 2023

1

SOUTIEN RENFORCÉ AUX ASSOCIATIONS ET DISPOSITIFS D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT : ADAVEM-JP40, INTERVENANTS SOCIAUX EN COMMISSARIAT ET GENDARMERIE (ISCG), CIDFF (ÉGALEMENT RÉFÉRENT VIOLENCES CONJUGALES DANS LES LANDES), UNITÉS SPÉCIALISÉES DES CENTRES HOSPITALIERS DE DAX ET MONT-DE-MARSAN NOTAMMENT

La solidarité territoriale

À travers un appui à l'ingénierie et des aides à l'investissement, le Département accompagne les communes et leurs groupements dans le développement des projets. Il veille aussi à préserver les services à la population dans les zones rurales.

DES AIDES À LA REVITALISATION

Baisse de population, logements vacants, déprise commerciale : les communes qui jouent un rôle de centralité dans leur territoire présentent parfois des signes de dévitalisation. En 2019, le Département a créé un fonds de revitalisation, qui combine aujourd'hui les aspects socio-économiques, l'habitat mais aussi l'amélioration du cadre de vie et les mobilités durables. 13 centralités ont déjà bénéficié des aides à la revitalisation depuis 2019. Le montant des crédits programmé en 2024 s'élève à 1,3 M€.

12 M€

SONT PRÉVUS SUR LA PÉRIODE 2021-2026 POUR LA REVITALISATION DES CENTRALITÉS LANDAISES

12,5 M€

SONT CONSACRÉS DE 2022 À 2026 AUX PROJETS DE RELANCE MIS EN ŒUVRE DANS LE CADRE DES CONTRATS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

14 communes

VONT BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF « PETITES VILLES DE DEMAIN » QUI VISE À SOUTENIR LA REVITALISATION DES PETITES VILLES RURALES



6,5 M€

C'EST LE BUDGET CONSACRÉ À L'ENSEMBLE DES POLITIQUES LIÉES À LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE

REUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour répondre aux conséquences de la crise COVID, l'Etat avait, début 2021, proposé aux territoires des contrats de relance et de transition écologique. Ces contrats, devenus « contrats pour la réussite de la transition écologique » continuent à être fortement soutenus par le Département, qui a prévu 12,5 M€ jusqu'en 2026 pour les financer. En 2023, 109 projets ont été accompagnés par le Département, parmi lesquels l'ensemble de logements saisonniers La Baraka à Rion-des-Landes.



30 % c'est le taux maximum de subvention des projets relevant de la transition énergétique

LE FONDS D'ÉQUIPEMENT DES COMMUNES

Le Département maintient son soutien aux communes et à leurs groupements qui décident de réaliser des investissements par le biais du fonds d'équipements des communes (FEC). Il s'agit de travaux de construction, de rénovation ou de mise aux normes de bâtiments public mais aussi des acquisitions de matériels, de mobilier et même de terrain. 1,3 M€ sont inscrits pour financer ces investissements.

A Gabarret, la construction d'une halle couverte a bénéficié d'un soutien à l'investissement

©S.Zamboni/Dpt40

Habitat et Logement

Dans un contexte de forte croissance des demandes de logements abordables, le Département mène une politique de l'offre, qui vise à augmenter la production de logements sociaux, tant en locatif qu'en accession à la propriété. La lutte contre l'envolée des prix passe aussi par la maîtrise foncière publique.

LE RÔLE ESSENTIEL D'XL HABITAT

Logements familiaux, pour personnes âgées ou en situation de handicap, jeunes en insertion, saisonniers, ménages aux ressources très modestes... Le travail sans relâche de XL Habitat, l'office public de l'habitat des Landes, a permis d'éviter que la programmation de logements sociaux ne s'effondre dans le département. Le principal bailleur social des Landes porte en effet 70 % des agréments délivrés par l'Etat. En 2024, XL Habitat engagera la mise en chantier de 750 logements locatifs sociaux et prévoit la livraison de 260 logements.

L'ENJEU DE LA MAÎTRISE FONCIÈRE

Le déficit important et croissant de logements abordables incite à développer une action forte et rapide de rattrapage à court terme. Mais pour lutter contre la spéculation et l'envolée des prix de l'immobilier, il faut aussi être en capacité de maîtriser le foncier. C'est le travail de Landes Foncier créé en 2005 qui va être renforcé par la création d'une nouvelle structure avec la Banque des territoires. Cette foncière dédiée à l'habitat permettra d'acquérir et de conserver sur du très long terme des terrains publics disponibles. Une initiative qui répond à l'augmentation des besoins en logement à bas coûts mais aussi à la « fin annoncée » de l'étalement urbain.



+13,34 %
d'augmentation en un an des demandes de logements sociaux dans les Landes.
Plus de 12 000 demandes sont en attente



6,55 M€

DE CRÉDITS ALLOUÉS À L'HABITAT ET AU LOGEMENT DANS LE BUDGET 2024

21 M€

C'EST LE MONTANT GLOBAL DE L'ENGAGEMENT FINANCIER DU DÉPARTEMENT SUR LA PÉRIODE 2021-2026



488

LOGEMENTS CONSTRUITS PAR XL HABITAT ONT ÉTÉ FINANCÉS PAR LE DÉPARTEMENT EN 2023

1 050

C'EST L'OBJECTIF DE PRODUCTION ANNUELLE DE LOGEMENTS SOCIAUX PRÉVU DANS LE PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT

729 hectares

DE FONCIER BÂTI ET NON BÂTI ONT ÉTÉ ACHETÉS PAR LANDES FONCIER DEPUIS SA CRÉATION EN 2005



21 000 logements

ÉTAIENT VACANTS DANS LES LANDES EN 2021 SOIT 8 % DU PARC

Aménagement numérique du territoire

Le Département a confié au SYDEC et à PiXL le déploiement de la fibre optique sur le territoire, avec l'objectif de raccorder 100 % des Landais. Fin 2023, le SYDEC et PiXL ont construit la totalité des prises optiques qui avaient été quantifiées selon un périmètre antérieur à la crise sanitaire de 2020. Avec la pression démographique consécutive à la pandémie, de nouveaux besoins sont apparus. Il faut donc déployer de nouvelles prises en 2024.



31,6 M€

C'EST LA PARTICIPATION TOTALE DU DÉPARTEMENT POUR LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE DANS LES LANDES



©S.Zamboni/Dpt40

Pose de fibre optique par le Sydec à Morcenx

13 000

NOUVELLES PRISES OPTIQUES

À CONSTRUIRE PAR PIXL EN 2024 (selon les besoins identifiés fin 2023, et qui évoluent constamment)

20 000

NOUVELLES PRISES OPTIQUES

À CONSTRUIRE PAR LE SYDEC EN 2024 (selon les besoins identifiés fin 2023, et qui évoluent constamment)

105 000

PRISES OPTIQUES CONSTRUITES PAR PIXL FIN 2023

96 600

PRISES OPTIQUES CONSTRUITES PAR LE SYDEC FIN 2023



780 000 €

CRÉDITS 2024

Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

L'ampleur des feux de forêt de l'été 2022 a mis en exergue la nécessité d'apporter des réponses pour renforcer les moyens de prévention et de lutte contre les incendies. Les Etats généraux de la forêt du massif des Landes de Gascogne se sont déroulés en novembre 2022 et donnent lieu à des améliorations concrètes. Depuis 2019, le Département a démontré sa volonté de maintenir un service départemental performant : sa contribution a augmenté de 21,5 % en 5 ans.

↳ SDIS : UNE AIDE EXCEPTIONNELLE FIN 2023

L'Assemblée départementale a voté, lors de la DM2-2023, une aide exceptionnelle d'un montant de 460 000 € afin de faire face aux dépenses supplémentaires post-incendies 2022 sur l'exercice 2023, aux mesures intervenues courant 2023 telles que la revalorisation du point d'indice et aux dépenses supplémentaires liées à ses autres missions de service public.

↳ SDIS : UN BUDGET 2024 EN HAUSSE

Concernant la contribution 2024 du Département, son augmentation par rapport à 2023 est liée à l'analyse globale de la situation du SDIS qui a démontré la nécessité de mettre en œuvre depuis 2019 d'importantes mesures d'ordre social et de renforcement des effectifs. En 2024, il s'agit donc de poursuivre l'effort du Département avec une hausse de 1 144 757 € de la contribution tout en restant à une évolution identique au taux d'inflation de 4,90 % s'appliquant au bloc communal.

↳ LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DE PROTECTION CIVILE

Le Département soutient des associations dont les activités relèvent du secteur de la protection civile. 5 associations sollicitent une subvention départementale : la Société Nationale de Sauvetage en Mer – SNSM -, l'Association Départementale de Protection Civile des Landes, l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Landes – UDSP -, la Délégation Territoriale des Landes de la Croix Rouge Française ainsi que l'Association Départementale des Radioamateurs au Service de la Sécurité Civile – ADRASEC-40.



25 M€

AFFECTÉS AU SDIS, ASSOCIATIONS DE PROTECTION CIVILE ET PLANS DE SAUVEGARDE

21,11 €

PAR HABITANT C'EST CE QUE LES COMMUNES AFFECTENT AU SDIS (MOYENNE NATIONALE DE 30,69 €/HABITANT)



50,80 €/habitant

c'est ce que représente la contribution départementale au SDIS (42,67 €/habitant au niveau national)



24,5 M€

CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT AU FONCTIONNEMENT DU SDIS

(source : Direction générale de la sécurité civile – statistiques SDIS 2022, édition 2023).

Mobilités et infrastructures

La politique mobilités du Département se déploie sur son propre réseau routier, sur le réseau autoroutier, mais aussi en accompagnant les collectivités locales.

↳ PARTICIPATION AUX AMÉNAGEMENTS AUTOROUTIERS SUR L'A 64

Alors que le complément du demi-échangeur entre l'A 641 et la RD 817 est en service depuis l'automne 2023, deux autres opérations sont à l'étude en 2024 : un complément du demi-échangeur entre l'A 641 et la RD 19, et la création du demi-échangeur de Caresse-Cassaber/Sorde l'Abbaye sur l'A 64.

↳ CONTOURNEMENT DU PORT DE TARNOS

Le Département assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux relatifs à la voie de contournement du port de Tarnos, avec l'objectif d'une mise en service courant juin, pour un budget 2024 de 3,9 M€. Le plus gros du travail a été fait. Il reste notamment à réaliser les couches de chaussée, la signalisation et des aménagements paysagers.



37,3 M€

C'EST LE BUDGET AFFECTÉ AUX MOBILITÉS ET INFRASTRUCTURES

4,5 M€

POUR L'ENTRETIEN COURANT DU RÉSEAU ROUTIER (fauchage, abattage élagage des arbres, réparation dégâts causés par intempéries, etc.)

6 M€

POUR LES PETITS ET GROS TRAVAUX SUR LES OUVRAGES D'ART (3 chantiers principaux en 2024 : le Vieux Pont de Dax, le pont de Sorde-l'Abbaye et le pont du Mort à Saint-Paul en Born, avec une fin des travaux prévue avant l'été pour ces 3 ouvrages)

1,8 M€

POUR LES AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ

0,9 M€

POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS (TRAVERSES D'AGGLOMÉRATION)

↳ TRANSPORT SCOLAIRE POUR LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Depuis la loi NOTRe de 2015, le transport des élèves est une compétence régionale, ce qui signifie que le Département verse à la Région une compensation financière de 3,9 M€. Le Département assure, en revanche, le transport des élèves et étudiants en situation de handicap, soit 384 personnes pour l'année scolaire 2023/2024.

↳ GRAND PROJET FERROVIAIRE DU SUD-OUEST

En 2024, le Département versera à la société GPSO sa première participation annuelle de 2,5 M€ sur 40 ans, pour la réalisation de deux nouvelles lignes à grande vitesse Bordeaux-Toulouse et Sud Gironde-Dax. En 2023, le Département avait versé une somme d'1,2 M€ correspondant à des acquisitions foncières. Au total, l'investissement global de la collectivité sera de 98,6 M€. Il est conditionné à la réalisation effective de la branche Bordeaux-Dax.

Démoli fin décembre 2022, le pont de Sorde-l'Abbaye sera complètement reconstruit d'ici la fin de l'été.

© S. Zamboni/Dpt40



Bâtiments durables départementaux

Depuis plusieurs années, le Département est engagé dans une démarche globale de transition écologique afin de réduire son empreinte énergétique. Cette feuille de route pour la transition énergétique des bâtiments départementaux, et notamment des collèges, se matérialise par la réalisation de diagnostics énergétiques, de rénovations des bâtiments et par leur mise aux normes d'accessibilité.



11,4 M€

AFFECTÉS AUX BÂTIMENTS DURABLES DÉPARTEMENTAUX

5 M€

C'EST LE MONTANT TOTAL DE L'OPÉRATION DE MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX. L'opération, initiée en 2016, porte sur 57 bâtiments dont 25 collèges. Aujourd'hui, 42 sites sont achevés, 5 sont à l'étude, et 3 en consultation de travaux. Le programme s'achèvera fin 2024

UN NOUVEAU BÂTIMENT EXEMPLAIRE AUX JARDINS DE NONÈRES

Il s'agit du tout premier bâtiment RE2020 construit par le Département, c'est-à-dire qu'il répond aux dernières normes environnementales pour la construction neuve. Situé à l'entrée du site des Jardins de Nonères à Mont-de-Marsan, il va accueillir les bureaux administratifs du Pôle Adultes départemental. Réalisé avec du béton bas carbone et une structure bois, il est équipé de panneaux photovoltaïques (autoconsommation électrique). La fin des travaux est prévue pour juin. 1,3 M€ sont affectés à cette opération.



40 % de réduction des consommations d'énergie, c'est l'objectif fixé pour 2030 (50 % en 2040 et 60 % à l'horizon 2050)

BIENTÔT UN PÔLE IMAGE À DAX

Afin de développer l'attractivité cinématographique, culturelle, économique et touristique des Landes, le Département a acquis (pour environ 1,3 M€) plusieurs lots au 10, 12 et 14 avenue de la Gare à Dax, afin d'y implanter un pôle image et d'y créer un parcours de formation à l'audiovisuel et au cinéma. Les lots ont été livrés en janvier. En 2024 doivent débiter les travaux d'installation du studio audiovisuel (200 000 € inscrits au BP).

1,3 M€

POUR LA MAINTENANCE ET LE GROS ENTRETIEN DES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

RÉNOVATION ET RESTAURATION DES MÉTAIRIES DU DOMAINE DÉPARTEMENTAL D'OGNOAS

Démarrés en janvier 2023, les travaux de rénovation et de restauration des métairies du Domaine d'Ognoas consistent à créer 60 places d'hébergement touristique réparties dans 4 gîtes supplémentaires (livraison attendue en juin). Le coût global des travaux est évalué à 3,9 M€. Ce projet renforcera l'attractivité touristique d'Ognoas (et notamment la vente en direct) et bénéficiera à la Communauté de communes du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais. 1,4 M€ sont inscrits au BP 2024.

CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE DONNÉES NUMÉRIQUES DE SECOURS À SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE

Dans une démarche de sécurisation de ses données informatiques et de lutte contre les cyberattaques, le Département va se doter d'un nouveau centre de données numériques. Localisé à Domolandes, ce local sera relié aux deux centres de données déjà existants (situés à Mont-de-Marsan) par le biais d'une fibre optique noire. Le projet est estimé à 3 M€, avec l'inscription dans le budget 2024 d'un crédit d'1,4 M€.

1,2 M€

POUR LA MAINTENANCE, LE GROS ENTRETIEN ET LES TRAVAUX DE SÉCURITÉ DES UTD ET CENTRES D'EXPLOITATION

13

CHAUFFERIES AU BOIS (dans 11 collèges, un centre SDIS et une entreprise adaptée) ET 6 CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES (dans cinq collèges et aux Archives départementales) GÉRÉES PAR LE DÉPARTEMENT

Environnement, transition écologique et énergétique

Le Département est pleinement engagé dans la préservation du patrimoine environnemental commun auquel les Landais sont si attachés. Cet engagement concerne autant la protection des milieux naturels et de la biodiversité, que la connaissance et la gestion solidaire de la ressource en eau, ou encore le développement du réseau de pistes cyclables, voies vertes et itinéraires de randonnée.

ITINÉRAIRES CYCLABLES :
OBJECTIF 1 000 KM AMÉNAGÉS EN 2030



12,3 M€

BUDGET GLOBAL 2024

4 M€

POUR L'EAU, PETIT ET GRAND CYCLES : CONNAISSANCE, GESTION SOLIDAIRE ET SURVEILLANCE DE LA RESSOURCE EN EAU, ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU TERRITOIRE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF



1,9 M€

POUR LA PROTECTION DU LITTORAL

1,8 M€

POUR LA PROTECTION DES MILIEUX NATURELS, DE LA BIODIVERSITÉ ET DES PAYSAGES

PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL

L'action du Département pour la protection du patrimoine naturel porte sur l'acquisition de sites naturels ou l'aide financière à l'acquisition de sites (via des subventions aux communes ou autres organisations partenaires), sur la gestion des sites Nature 40 (qu'ils soient propriétés du Département ou conventionnés), et sur la constitution de nouvelles connaissances sur la biodiversité. A titre d'exemple, la collectivité poursuit cette année le suivi de la population de grandes mulettes (grosses moules d'eau douce) sur le site Nature 40 de Saignac-et-Cambran. Autre programme engagé, celui de la préservation de lagunes du plateau landais, ou encore l'accompagnement des 8 communes des Barthes de l'Adour pour lutter contre la prolifération de la jussie. Le Département subventionne les structures chargées de réguler les espèces nuisibles.



© S.Zamboni/Dpt40

↳ PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU

Il s'agit entre autres de sécuriser la ressource en eau potable au niveau de l'espace aquifère, c'est-à-dire des nappes phréatiques. Le Département poursuit ses études sur le sujet, comme dans le secteur de Dax, à Rivière-Saas-et-Gourby où la réalisation d'un second forage d'une profondeur de 400 m doit permettre d'acquérir des connaissances sur la nappe de l'Oligocène. Autre secteur à analyser, le littoral, avec un suivi quantitatif et qualitatif des ressources en eau souterraines côtières indispensable au vu de sa forte attractivité touristique (projet de recherches DUNES). En ce qui concerne l'alimentation en eau potable et l'assainissement collectif, Le Département aide les communes en matière d'investissements afin d'accompagner le développement de leur territoire. Enfin, la collectivité est mobilisée sur la problématique du traitement des micropolluants organiques dans les eaux usées.



742 950 €
POUR LA GESTION DES DÉCHETS



348 000 €
POUR SENSIBILISER LES PUBLICS AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



3 M€

POUR LE DÉVELOPPEMENT DU VÉLO ET DE LA RANDONNÉE

691 km

DE PISTES CYCLABLES ET VOIES VERTES (DONT 125 KM DÉPARTEMENTAUX)

PLUS DE

2 000 km

DE CIRCUITS VÉLO BALISÉS SUR PETITES ROUTES

3 500 km

D'ITINÉRAIRES BALISÉS POUR PRATIQUES PÉDESTRES, ÉQUESTRES ET VTT

363 500 €

POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS, BORNES DE RECHARGE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES, EXPÉRIMENTATIONS PHOTOVOLTAÏQUES, ETC.

(plages lacustres) et Vielle-Saint-Girons (plage de la Lette blanche et Saint-Girons plage). Des études sont engagées à Mimizan (multisites), Saint-Julien-en-Born (révision du plan-plage de Contis) et Tarnos (plage de la Digue).

↳ ITINÉRAIRES CYCLABLES : OBJECTIF 1 000 KM AMÉNAGÉS EN 2030

La collectivité soutient les EPCI dans leurs projets d'aménagements. Deux opérations en maîtrise d'ouvrage départementale à noter en 2024 : d'une part, la poursuite de la requalification de l'EuroVelo 3 (itinéraire cyclable européen) dite la Scandibérique, entre Gabarret et Villeneuve-de-Marsan, afin d'offrir un confort suffisant à un large public (vélos de route, rollers, personnes à mobilité réduite). Les travaux de restauration de deux ouvrages d'art seront achevés à la fin de l'année. D'autre part, le projet de voie verte sur l'ancienne voie ferrée entre Mont-de-Marsan/Saint-Sever/Hagetmau avance. Le Département a débuté en 2023 le nettoyage de l'emprise de l'ancienne voie ferrée et les opérations de démantèlement des installations ferroviaires (rails, traverses, signalisation, appareillage, etc.). Ces travaux s'achèveront début du 2^e trimestre. Pourront alors commencer les études environnementales et de diagnostic des ouvrages d'art.

↳ VALORISER LES 106 KM DE LITTORAL LANDAIS

L'opération de nettoyage différencié du littoral au sein d'un syndicat mixte qui associe 17 communes littorales, deux communautés de communes et le Département, se poursuit jusqu'en 2026. La collectivité participe aussi aux stratégies locales de gestion du trait de côte. De la même manière, elle soutient les communes dans l'élaboration de leurs plans-plages littoraux et lacustres (prise en compte de la fragilité des paysages tout en favorisant l'accès du public). A ce titre, l'aide du Département devrait être sollicitée cette année pour des programmes de travaux à Seignosse (plages des Bourdaines et du Penon), Soorts-Hossegor

Attractivité territoriale, tourisme et thermalisme

Le soutien aux filières, l'accompagnement du développement immobilier des industries et des artisans, mais également le financement des projets de développement locaux portés par les technopôles Agrolandes et Domolandes, sont des marqueurs forts du Département dans le cadre de sa politique d'attractivité territoriale.

➤ AIDES À L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER DES ENTREPRISES

Les EPCI landais ont délégué au Département par voie de convention, pour la période 2021-2026, la compétence d'octroi des aides à l'investissement immobilier des entreprises. Celles-ci permettent l'accompagnement de projets industriels, artisanaux et de l'économie sociale et solidaire. En 2024, le Département initie un travail avec les collectivités pour définir de nouveaux critères d'attribution visant à promouvoir notamment la transition énergétique ou l'emploi inclusif.



8,8 M€
BUDGET GLOBAL 2024

1,9 M€

AU TITRE DE L'AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES **DONT 500 000 € EN 2024** POUR LE RESTAURANT INTER-ENTREPRISE DE TARNOS (AP DE 1,3 M€)

➤ LES SYNDICATS MIXTES, FER DE LANCE DE L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

Par l'intermédiaire des 10 syndicats mixtes à vocation économique, le Département porte des projets d'aménagement dont la réalisation est confiée à la SATEL. La commercialisation des parcs d'activités tels qu'Atlantisud à Saint-Geours-de-Mareme, Sud Landes à Hastingues, du Seignanx à Saint-Martin-de-Seignanx ou encore de Pédebert à Soorts-Hossegor est une réussite. Le projet Ecocampus de Domolandes débuté fin 2021 à Saint-Geours-de-Mareme se poursuit et les premiers projets d'installation sur la zone d'activité Agrolandes à Haut Mauco ont vu le jour en 2023 (en particulier CER France Adour Océan et l'obtention du permis de construire pour Agro Campus II).

➤ TOURISME : DES INVESTISSEMENTS PLUS DURABLES

Afin d'encourager les collectivités et les entreprises du tourisme à s'engager dans des projets d'investissement toujours plus durables et des démarches Qualité, le Département propose une révision du règlement d'aides au tourisme et au thermalisme.

➤ RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

Landes Attractivité, au travers de la marque « Landes, Terre des Possibles » intervient notamment pour renforcer l'attractivité des Landes de l'intérieur (30 % des nuitées) et la fréquentation sur les ailes de saison. Elle entend poursuivre le déploiement de la plateforme Open Street Map et prévoit de lancer une opération baptisée « Landes accessibles ». 2,3 M€ sont affectés à l'association.

➤ ACCOMPAGNER LES COMMUNES LITTORALES

Le GIP Littoral aquitaine va poursuivre les actions engagées dans le cadre de son programme « Littoral 2030 : réussir la transition du littoral de Nouvelle-Aquitaine », qui s'appuie sur l'analyse des dynamiques territoriales.

1,5 M€

POUR LES SYNDICATS MIXTES À VOCATION TOURISTIQUE (PARC NATUREL RÉGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE, SITE D'ARJUZANX...)

4,3 M€

AU TITRE DES AIDES TOURISME ET THERMALISME

26,7

MILLIONS DE NUITÉES ENREGISTRÉES EN 2023, SOIT UNE AUGMENTATION DE 5 % PAR RAPPORT À 2022, CE QUI CLASSE LES LANDES AU 15^E RANG DES DESTINATIONS FRANÇAISES

Agriculture/filière bois et forêt/domaine d'Ognoas

Face aux différentes crises qui frappent l'agriculture, le Département est pleinement mobilisé pour soutenir et préserver le dynamisme du monde agricole sur son territoire. Il s'agit d'assurer la pérennité financière des exploitations tout en valorisant et en accompagnant une adaptation des pratiques aux enjeux climatiques et écologiques.

↳ MARAÎCHAGE : ETAL 40 SE PORTE BIEN

Le dispositif évolue et s'adapte aux difficultés d'acquisition du foncier. Désormais, les entrepreneurs à l'essai peuvent rester sur les parcelles à l'issue du test. 4 porteurs de projets occupent le site de Magescq (depuis octobre 2023), un porteur de projet est installé sur le site de Mimizan depuis février. Depuis 2019, les aspirants maraîchers passés par ETAL 40 sont tous devenus exploitants agricoles à titre exclusif.



8 M€
BUDGET GLOBAL 2024

↳ DEUX LÉGUMERIES SOLIDAIRES DÉPARTEMENTALES

Un nouvel outil va permettre de structurer l'offre et la demande locale de la restauration collective (planification des achats et garantie de débouchés pour les agriculteurs) : les deux futures légumeries solidaires départementales. L'une de ces plateformes logistiques sera implantée sur le territoire de MACS (à Saint-Geours-de-Maremne), l'autre sur l'agglomération du Marsan. Dans un premier temps, l'objectif consistera à approvisionner 35 % des besoins en restauration collective publique. À terme, ce sera 50 %.



L'AGRICULTURE LANDAISE, C'EST :

4 463 exploitations,

5 500 exploitants,

210 500 ha

(source : Recensement général agricole 2020)

2 M€

EN SOUTIEN AUX FILIÈRES IMPACTÉES PAR LES CRISES (aviaire, bovine, viticole, etc.)

1,78 M€

POUR METTRE EN ŒUVRE LE PLAN ALIMENTAIRE DÉPARTEMENTAL TERRITORIAL « LES LANDES AU MENU »

2,5 M€

POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE L'AGRICULTURE LANDAISE (RECONQUÊTE DU FONCIER, MODERNISATION DES EXPLOITATIONS, GESTION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DE L'EAU, ETC.)

158 100 €

SOUTIEN À LA FILIÈRE FORÊT/BOIS : STRATÉGIE FONCIÈRE, RECONSTITUTION DES CHÊNAIES, LUTTE CONTRE LES RISQUES PHYTOSANITAIRES, SOUTIEN À LA PRODUCTION DE LIÈGE ET DE GEMME

147 760 €

POUR LE DOMAINE DÉPARTEMENTAL D'OGNOAS : TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE

↳ LA GESTION DE L'EAU, UN ENJEU PRIMORDIAL

Le Département mène des actions avec des partenaires locaux pour faire évoluer les pratiques et restaurer la qualité des eaux dans certaines zones ; 2 captages d'eau potable ont été classés prioritaires du fait du dépassement des seuils autorisés, 10 autres aires d'alimentation de captage sont à l'étude.

↳ UNE ÉTUDE SUR DES EXPLOITATIONS LANDAISES

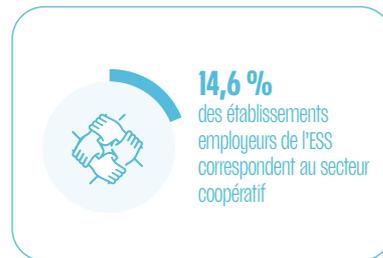
Le Département a confié à 4 étudiantes ingénieurs agronomes (AgroParis Tech) une étude sur les modèles d'exploitations agricoles de Chalosse et du pays de Gosse afin d'analyser leur système de production au vu du défi de la transition énergétique.

Economie sociale et solidaire (ESS)

Promoteur des solidarités et de la cohésion territoriale, le Département s'engage au quotidien dans l'accompagnement des acteurs de l'ESS. Avec sa feuille de route 2024-2027, il renforce son soutien aux acteurs de l'économie solidaire et encourage l'innovation sociale et citoyenne.

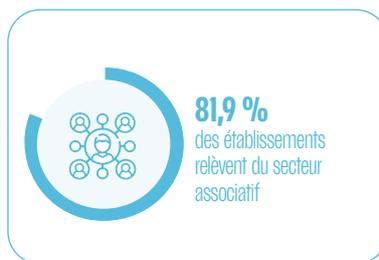
↳ SENSIBILISER LES JEUNES

L'ESS constitue un secteur économique à part entière peu connu. Il est pourtant créateur de richesses et les acteurs de l'ESS, notamment les nombreuses associations, sont des partenaires clefs du Département. Dans la continuité des actions engagées ces dernières années, le Département développe de nouveaux moyens pour sensibiliser les jeunes à la coopération, l'engagement collectif et la citoyenneté.

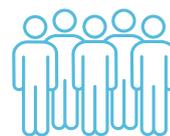


↳ TIERS LIEUX XL SOLIDAIRES

Le Département soutient les espaces participatifs, qui créent du lien social et favorisent la créativité : tiers-lieux solidaires, espaces de coworking ou encore fablabs. Ces espaces conduisent très souvent des démarches d'éducation populaire. Ils sont aussi les promoteurs d'initiatives locales et de services de proximité, notamment dans les territoires de faible densité démographique.



6 966
ÉTABLISSEMENTS ESS DANS
LES LANDES DONT 1 494
EMPLOYEURS



10 895
SALARIÉS ETP

↳ 10 jeunes landais en délégation au Forum National de l'ESS en janvier 2024



© Habitat Jeunes Sud Aquitaine.



533 500 €

DE CRÉDITS AFFECTÉS EN 2024

Les collèges

Année après année, le Département consacre des efforts continus et croissants, tant pour les bâtiments que pour apporter des outils pédagogiques modernes et performants. L'opération « un collégien, un ordinateur portable » se poursuit avec le développement de l'éducation aux médias.



32 M€

C'EST LE BUDGET CONSACRÉ EN 2024 À L'ENSEMBLE DES ACTIONS EN MATIÈRE DE COLLÈGES

200 000 m²

DE SURFACE À GÉRER DANS LES 37 ÉTABLISSEMENTS DONT LE DÉPARTEMENT ASSURE L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE

1,4 M€

POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, QUI PASSENT AUSSI PAR L'INSTALLATION DE CHAUDIÈRES NEUVES

5 100

ORDINATEURS PORTABLES DESTINÉS AUX COLLÉGIENS DES CLASSES DE 4^e ET 3^e SERONT RENOUVELÉS EN 2024

↳ ÉTUDES ET TRAVAUX DE RESTRUCTURATION

Si le Département a construit sept nouveaux collèges depuis 2024 pour répondre à l'augmentation des effectifs, il consacre chaque année des sommes importantes pour restructurer et moderniser les établissements existants. Ainsi en 2024, débiteront les travaux d'extension du collège François-Truffaut de Saint-Martin-de-Seignanx, des travaux sur la chaufferie du collège Jules-Ferry à Gabarret ainsi que l'isolation thermique du collège de Pouillon. Les études pour la restructuration partielle des collèges Jean-Rostand de Tartas et Capbreton vont démarrer. Enfin, c'est cette année que sera choisi le lauréat qui réalisera les études de la reconstruction du collège de Saint-Vincent-de-Tyrosse.

↳ QUALITÉ ET CIRCUITS COURTS

En matière de restauration scolaire, le Département a fait le choix de proposer aux collégiens des repas toujours plus qualitatifs tout en maintenant un objectif de justice sociale et d'éducation alimentaire. Le développement des circuits courts pour l'approvisionnement des cantines reste aussi un objectif prioritaire. Des ateliers culinaires sont organisés dans les collèges pour former les cuisiniers responsables de production à l'utilisation de leurs équipements et des nouvelles techniques.

↳ ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Pour encourager le développement de l'éducation aux médias et à l'information dans les établissements, le Département va créer un fonds de soutien financier de 50 000 €. Il permettra de mener des actions de sensibilisation et d'éducation dans une demi-douzaine de collèges entre septembre et décembre 2024.



18 %

C'est le taux d'intervention maximum du Département pour financer la construction et la réhabilitation des équipements sportifs de proximité

98 900

COLLÉGIENS ONT BÉNÉFICIÉ DU PRÊT D'UN ORDINATEUR PORTABLE DEPUIS 2001

© S. Zamboni/Dp140

↳ Classe média et web radio au collège Pierre-Blanquie de Villeneuve-de-Marsan



Les parcours éducatifs

Le Département soutient les efforts des communes en faveur des élèves de maternelle et du primaire en attribuant des aides pour les constructions scolaires du 1^{er} degré. Il soutient aussi l'enseignement supérieur et facilite l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs.

↳ LES AIDES AUX VACANCES ET AUX LOISIRS

Le Département prévoit près d'1 M€ d'aides à destination des familles pour favoriser un égal accès aux vacances et aux loisirs. Cela passe par des bons vacances distribués sur le principe d'un reste à payer par les familles en fonction de leurs revenus mais aussi par des aides pour les accueils de loisirs pendant les vacances et les mercredis. Le Département finance également les séjours en classe découverte et classe olympique.



2,5 M€

C'EST LE BUDGET CONSACRÉ AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DES FORMATIONS POSTBAC DANS LES LANDES

↳ XYLOMAT 2 À AGROLANDES

Dans la continuité du partenariat lié à Agrolandes, en lien avec la Chaire bois, le Département et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ont décidé de créer un bâtiment Xylomat 2 sur la zone d'Agrolandes. Ce projet consiste à mettre en œuvre de nouveaux moyens pour développer les projets R&D, de développement produits et de prestations diverses liés aux matériaux biosourcés. Un crédit de 1,4 M€ est prévu pour cette opération en 2024.

↳ LUTTE CONTRE LE SEXISME

Le Département, en lien avec l'Education Nationale, a lancé une démarche expérimentale de lutte contre le sexisme dans trois collèges volontaires : Lucie-Aubrac à Linxe, Lubet-Barbon à Saint-Pierre-du-Mont et Jean-Rostand à Tartas. Cette action, animée par l'association des Francas des Landes, débouchera sur une production culturelle et artistique.



2,6 M€

D'AIDES AUX FAMILLES SONT PRÉVUS POUR ALLÉGER LES FRAIS DE SCOLARITÉ



8,1 M€

C'EST LE BUDGET CONSACRÉ AUX POLITIQUES DÉPARTEMENTALES EN FAVEUR DES JEUNES

32 000

LANDAIS DE PLUS DE 3 ANS SONT SCOLARISÉS DANS LES 335 ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES. EN 2023, LE DÉPARTEMENT A SOUTENU 8 PROJETS DE TRAVAUX DANS CES ÉTABLISSEMENTS

23 803

ÉLÈVES BÉNÉFICIENT DU TRANSPORT SCOLAIRE GRATUIT, LE DÉPARTEMENT PRENANT EN CHARGE LE TARIF APPLIQUÉ AUX AYANTS-DROITS

1 000

DEMANDES D'AIDES AU TITRE DES PARCOURS D'ENGAGEMENT ARRIVENT CHAQUE ANNÉE AU DÉPARTEMENT. A LA CLEF, DES AIDES AU PERMIS DE CONDUIRE, À LA FORMATION D'ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL ET AU BREVET DE SAUVETAGE AQUATIQUE

Sport

Avec les Jeux de Paris, la dynamique olympique vient renforcer l'activité du Département et de ses partenaires dans le domaine sportif. Le soutien aux écoles de sport, aux manifestations et aux structures sportives reste plus que jamais d'actualité. Cette année olympique verra aussi la pose de la 1^{re} pierre de la très attendue Maison des Sports.

MAISON DES SPORTS

La première pierre de la Maison des Sports sera posée à Mont-de-Marsan en 2024. Sa livraison est prévue à la fin du 1^{er} semestre 2025. Ce projet, qui se réalise sur un terrain jouxtant l'IUT, permettra au Comité Départemental Olympique et Sportif et à Profession Sport Landes de disposer de manière pérenne d'un outil de travail performant. Les 60 comités départementaux bénéficieront également des services et espaces mutualisés. Le Service Sports Intégration et Développement (SSID) du Département y disposera de locaux adaptés, à proximité des principaux acteurs du sport landais.

CHÈQUE SPORT

Le chèque sport (50 €) est dédié aux élèves landais scolarisés en 6^e afin de faciliter leur inscription dans un club sportif. Versée directement aux familles, cette aide à la pratique concerne exclusivement les clubs sportifs affiliés à une fédération ainsi que les associations relevant de l'UNSS. Pour les enfants et adolescents pris en charge dans un établissement médico-social, le chèque sport prend la forme d'une prise en charge directe de la licence de sport adapté.

LE BAL DES JUDOKA

Initié et financé par le Département des Landes, ce projet de création chorégraphique participative avec des pratiquants de judo amateur est piloté par l'association Androphyne*Kontainer. La compagnie Kaminari en assure la direction artistique. Le Bal des Judoka a reçu le label « Olympiade culturelle » décerné par le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.



3 M€

C'EST LE BUDGET QUE CONSACRE LE DÉPARTEMENT AU SPORT

11

CENTRES DE PRÉPARATION AUX JEUX OLYMPIQUES SONT RÉPARTIS SUR 6 COMMUNES : CAPBRETON, DAX, SAINT-PAUL-LÈS-DAX, SOUSTONS, HAGETMAU ET MONT-DE-MARSAN

126 400

LICENCIÉS ET PLUS DE 60 DISCIPLINES REPRÉSENTÉES : LE DÉPARTEMENT DES LANDES EST L'UN DES PLUS SPORTIFS DE FRANCE



24 €

par licencié, c'est le montant de l'aide moyenne qu'attribue le Département aux écoles de sport

160

PARTICIPANTS SONT ATTENDUS POUR PARCOURIR LES 80 KM DU RAID XL, QUI AURA LIEU LES 4 ET 5 MAI ENTRE L'ÉCOMUSÉE DE MARQUÈZE ET LE LAC D'AUREILHAN

1 000

PLACES AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DISTRIBUÉES PAR LE DÉPARTEMENT, EN GRANDE MAJORITÉ AUX LICENCIÉS ET BÉNÉVOLES DU MOUVEMENT SPORTIF



Rion'lympic en juillet 2023 a réuni pour 2 jours d'épreuves sportives, enfants valides et adultes handicapés



© L. Guittou

Culture et patrimoine

Solidarité territoriale et soutien aux opérateurs culturels : le Département accompagne les artistes, les associations et les collectivités qui font vivre l'art et la culture dans les territoires avec le souci de la qualité, de la diversité et de l'accessibilité. Il valorise aussi le patrimoine et promeut la lecture.

↳ PÔLE D'ARTS PLASTIQUES À LABENNE

Ce projet structurant, initié par la communauté de communes MACS, doit voir le jour en juin. Il proposera des salles d'exposition, des ateliers de création et des espaces pour la médiation culturelle. Le Département participe à son financement à hauteur de 500 000 € lissés sur trois ans.



9,4 M€

C'EST LE BUDGET 2024 CONSACRÉ À LA CULTURE ET AU PATRIMOINE



2,3 M€

SONT ALLOUÉS À LA MUSIQUE ET À LA DANSE AINSI QU'À L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ DIPLOMANT AVEC EN FIGURE DE PROUE LE CONSERVATOIRE DES LANDES



1 811

ÉLÈVES SONT INSCRITS DANS LES DIFFÉRENTS CURSUS DU CONSERVATOIRE DES LANDES

232 000 €

SONT CONSACRÉS AU FINANCEMENT DU BUREAU D'ACCUEIL DES TOURNAGES DES LANDES (BAT40)

1 M€

DE SOUTIEN AU PATRIMOINE, RECONNU COMME UN ÉLÉMENT D'IDENTITÉ ET D'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES

56

CLASSES ET 1 330 ÉLÈVES ACCUEILLIS AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES EN 2023

↳ XL IMPRO CLUB

Pour faire vivre l'improvisation théâtrale, le Département a lancé dans les collèges d'Aire-sur-l'Adour et Roquefort, une expérimentation s'appuyant sur le dispositif national « Trophée d'Impro Culture & Diversité » créé en 2010 et parrainé par Jamel Debbouze. Les ateliers sont animés par la compagnie professionnelle Donc du coup d'Aurélia Ciano.

ARTE FLAM ENCO

35^e anniversaire
du Festival Arte Flamenco, créé par le
Département en juillet 1989

↳ UN LIVRE À TOUT ÂGE

Porté par la Médiathèque départementale et initié en 2020, ce dispositif vise à donner un livre à chaque étape clé de la vie d'un jeune landais : à la naissance, lors de son entrée en CP, puis un chèque-lire lors son entrée au collège. 9 129 jeunes en ont bénéficié lors de l'année scolaire 2022-2023.

↳ LES JEUX OLYMPIQUES AUX ARCHIVES

À l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de cet été en France, les Archives départementales organisent une grande exposition sur l'histoire du sport dans les Landes. Avec au programme des conférences, des projections de films, des visites guidées... Dans ce cadre, le Département a coordonné avec les Archives une opération d'inventaire du patrimoine sportif landais.

Budget Participatif Citoyen des Landes

Le Budget Participatif Citoyen des Landes (BPC40) est un dispositif qui permet aux Landaises et aux Landais de proposer l'affectation d'une partie du budget d'investissement du Département sur la base d'idées citoyennes et de participer ainsi, directement, à la transformation de leur territoire.

UNE 4^e ÉDITION DU BPC40

La 4^e édition sera lancée en novembre 2024 et se déroulera jusqu'en mai 2025. Comme les éditions précédentes, il sera doté d'un budget d'1,5 M€.
La Commission citoyenne, composée de 30 membres, est en cours de renouvellement. Cet organe-clé est garant de la sincérité et de la transparence du BPC40.



1,4 M€

AFFECTÉ À CE DISPOSITIF POUR 2024

BILAN DES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

Les 33 projets lauréats du BPC#1 sont majoritairement réalisés (30 sur 33) ; 2 sont en cours de finalisation et un ne pourra pas être mené à bien pour des raisons techniques.

En février 2020, le Conseil départemental a décidé de reconduire le dispositif pour une 2^e édition. La phase de réalisation des 54 projets lauréats suit son cours : 44 ont été réalisés, 5 sont en cours de réalisation, 3 sont à l'étude et 2 ont été abandonnés pour des raisons techniques.

Le BPC#3 a sélectionné 45 lauréats. La phase de réalisation des projets a démarré au dernier trimestre 2023 et à ce jour, 9 sont réalisés, 13 en cours et 23 à l'étude.

©S.Zamboni/Dpt40



Tournée des marchés pour inciter les Landais à voter pour leurs projets préférés



➔ **Contact presse**

Élodie VERGELATI
presse@landes.fr
05 58 05 40 32 - 06 64 45 44 46

Direction de la communication
05 58 05 40 35



➔ **Département des Landes**

23 rue Victor Hugo
40025 Mont-de-Marsan cedex
Tél. : 05 58 05 40 40
Landes.fr
XLandes-Info.fr